



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ INSULCAST RTVS 27 PT B

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit                      INSULCAST RTVS 27 PT B

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé                Casting compound

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à            +44(0)1235 239 670 (24h)  
composer en cas d'urgence

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques                Non Classifié

Dangers pour la santé            Non Classifié

Dangers environnementaux      Aquatic Chronic 3 - H412

#### Éléments d'étiquetage

Mentions de danger              H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence            P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

**Inhalation**                        Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**Ingestion**                         NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

## INSULCAST RTVS 27 PT B

**Contact cutané** Ôter les vêtements contaminés et rincer minutieusement la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer de rincer.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Dioxyde de carbone ou poudre sèche.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou un autre absorbant inerte. Rincer les déversements abondamment avec de l'eau. Fournir un système adéquat de ventilation.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Éviter d'inhaler les vapeurs. Fournir un système adéquat de ventilation. Le récipient doit être gardé hermétiquement fermé quand il n'est pas utilisé.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

## INSULCAST RTVS 27 PT B

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection



##### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

**Protection des yeux/du visage** Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection bien ajustées. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

**Protection des mains** Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

**Autre protection de la peau et du corps** En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

**Mesures d'hygiène** Si la peau devient contaminée, laver rapidement avec du savon et de l'eau. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu mouillé ou contaminé. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.

**Protection des voies respiratoires** Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Apparence** Liquide.  
**Couleur** Liquide opaque.  
**Point d'éclair** >93.9°C

## INSULCAST RTVS 27 PT B

**Densité relative** 1.47g/cm3

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Acides. Alcalins.

**Stabilité chimique** Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

**Risques de réactions dangereuses** Pas disponible.

**Conditions à éviter** Éviter tout contact avec des agents comburants forts. Éviter la chaleur.

**Matières incompatibles** Bases fortes. Acides - comburants.

**Produits de décomposition dangereux** Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

**Inhalation** L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation des voies respiratoires supérieures.

**Orale** Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Peut être nocif par contact cutané.

**Contact oculaire** Peut irriter les yeux.

### 12. Données écologiques

**Écotoxicité** On n'a pas retrouvé de données concernant des effets possibles sur l'environnement.

**Toxicité** Non déterminés.

**Persistence et dégradation**

**Persistence et dégradation** Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

**Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Pas considéré comme étant mobile.

**Autres effets nocifs**

**Autres effets néfastes** Pas disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Traiter les déchets comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

## INSULCAST RTVS 27 PT B

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

### 14. Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, TMD).

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

**Date de la révision** 2018-04-04

**Révision** 3

**Date d'entrée en vigueur** 2016-04-29

**Numéro de la FDS** 20696

**Mentions de danger intégrales** H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.